

Camaret-sur-Mer

Bientôt une nouvelle grue au port ?



Hors service, la grue du port devrait être bientôt remplacée par une grue mobile.

L'Amicale des Pêcheurs plaisanciers de Camaret-sur-Mer était réunie en assemblée générale samedi. Au-delà du départ du président Michel Le Guen, il était aussi question d'une nouvelle grue au port et de caméras de surveillance.

Samedi soir, les adhérents de l'Amicale des Pêcheurs plaisanciers de Camaret-sur-Mer (APPC), réunis en assemblée générale, ont questionné les élus sur les infrastructures du port de Camaret. « La grue est hors service, a informé Xavier Menesguen, élu. Elle a été contrôlée. Il y a trop de frais à faire dessus. Elle sera remplacée par une grue mobile ».

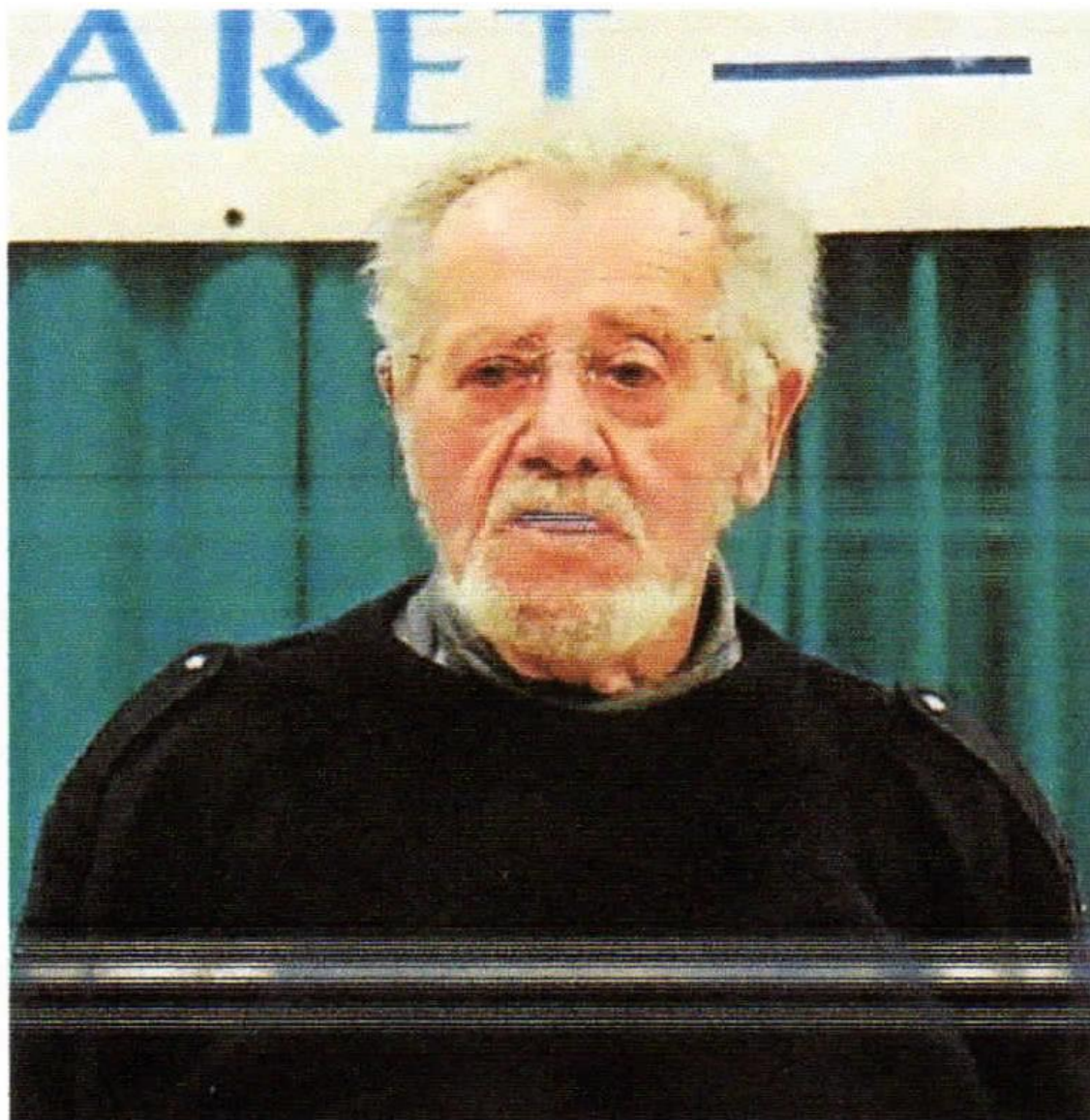
Une nouvelle grue à 70 000 €

De son côté, Majo Le Roux - Le Page explique : « Nous nous sommes arrangés avec la société d'Yves Le Couteur. Les responsables du port vont établir un planning qui permettra de regrouper les demandes ». Concernant les tarifs qui seront pratiqués, Majo Le Roux - Le Page répond : « Nous sommes en discussion ». Certains rappellent que lors d'un précédent similaire, la commune avait pris à sa charge le différentiel entre les tarifs portuaires et les tarifs de Camaret Yacht Service. La commune est en négociation pour l'achat d'une grue d'occasion. « Le coût est estimé à environ 70 000 €. Elle sera plus performante que l'actuelle. On pourra la rentrer dans la criée la nuit. On peut espérer l'avoir à Camaret d'ici un mois », précisent les élus, sans vouloir trop s'avancer.

Bientôt des caméras aux ports de plaisance

Après l'installation récente des caméras au port de pêche, les trois ports de plaisance seront aussi bientôt équipés. Soumises à une stricte réglementation, elles ont récemment permis d'identifier l'auteur d'un vol au port de commerce. Relevant une remarque d'un plaisancier concernant la propreté du site derrière la criée, Xavier Menesguen fait remarquer que « le nettoyage a déjà commencé. Nous voulons aussi aménager les terre-pleins pour mieux accueillir les bateaux. La gestion des déchets et la récupération d'eau sont dans les futurs projets ». Contrairement à ce que l'équipe municipale espérait, la commune n'a pas les moyens de refaire des sanitaires neufs au port Vauban. « Nous allons donc rénover les sanitaires et changer le matériel qui date ».

Le président va céder sa place



A la tête de l'APPC depuis seize ans, le président Michel Le Guen, souhaite passer la main.

Une quarantaine d'adhérents de l'Amicale des Pêcheurs plaisanciers de Camaret-sur-Mer (APPC) ont participé à l'assemblée générale de l'association, samedi, salle Saint-Ives, en présence de Majo Le Roux - Le Page et de Xavier Menesguen, élus.

Michel Le Guen, à la tête de l'Amicale depuis seize ans, a déclaré vouloir passer la main. Son successeur sera désigné le 13 avril, lors du conseil d'administration. Une structure dans laquelle Gérard Brouillard et Mathias Doubriez entrent.

Des contrôles de sécurité bientôt effectués

Sur le plan sécuritaire, l'association se mobilisera pour effectuer, le 20 mai, un contrôle des brassières et un contrôle de sécurité des bateaux dans les trois ports de la commune, le 27

mai.« L'APPC est la seule association à proposer ce type de contrôle. Les adhérents sont invités à vérifier les dates de limites d'utilisation inscrites sur les percuteurs et faire remonter les besoins prévisionnels de remplacements qui sont à la charge des propriétaires », indique le secrétaire.

L'APPC vient d'éditer une charte concernant la pêche au thon. « Cette charte validée en conseil d'administration n'interfère en rien avec la législation en vigueur », insiste Yves Bruère.

558 h de **bénévolat**

Comme tous les ans, le club participera au **Festival du Bout du monde**. « L'an passé, nous avons donné 558 h de bénévolat, ce qui a rapporté plus de 1600 € à l'Amicale », précise Pierre Gourmelen, trésorier. Ce dernier a détaillé les comptes de l'association, qui présente une trésorerie saine.

Soucieuse des moments de convivialité, l'APPC accueillera, le 18 mai prochain l'association « Tréboul Déboule » au local du quai Kléber.

Le 26 août, une journée pêche suivie du repas du pêcheur, est organisée.

Pratique

Courriel: appcamaret@gmail.com. Site internet: www.appcamaret